

Agroforesterie : planter des arbres, des haies, favoriser les prairies pour capter le carbone et favoriser la biodiversité

L'agroforesterie est une pratique ancestrale qui associe arbres et haies aux parcelles agricoles et d'élevage. En combinant productions animale et végétale, elle favorise la biodiversité, capte le carbone et renforce la résilience des exploitations face aux changements climatiques. Dans les systèmes de poulets de chair à croissance lente, elle offre de l'ombre et un abri aux volailles, encourage leur exploration du parcours, améliore leur bien-être et soutient la durabilité environnementale grâce à une meilleure gestion des sols, de l'eau et au stockage du carbone. Par exemple, un éleveur de volailles biologiques a mis en place 8 hectares d'agroforesterie en 2 à 3 ans, plantant plus de 600 arbres et arbustes, dont 260 mètres linéaires de haies pour protéger les poulets du vent et structurer le paysage. Des espèces locales, mellifères et résistantes au changement climatique ont été sélectionnées pour favoriser la biodiversité et la présence de pollinisateurs. Ce dispositif a permis d'augmenter de 15 à 20 % l'utilisation du parcours par les volailles, et de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux auparavant absentes sont revenues. Avec le soutien de la Chambre d'agriculture et de son organisation de producteurs, et grâce à des aides régionales et européennes, le projet a été entièrement ou en grande partie financé. Les rangées de plantation ont été espacées pour faciliter l'entretien, et l'éleveur effectue lui-même la taille afin d'améliorer la qualité du bois. Son exploitation a été la première en aviculture à recevoir le label « Bee Friendly ». L'agroforesterie répond à des objectifs à la fois à court et à long terme : améliorer le bien-être animal, réduire l'impact environnemental et adapter les élevages aux effets du changement climatique. Il s'agit d'une solution concrète, pratique et reproductible pour les élevages avicoles souhaitant améliorer leurs performances environnementales.



Figure 1 : Plantation d'une haie brise-vent à gauche et vue aérienne de l'exploitation à droite.